



P.A.E La Tour
111, Rue Denis Papin
34570 Montarnaud
France
SIRET : 410 929 624 00030
N° TVA CEE : FR 73 410 929 624

IBAN: FR76 1660 7003 5368 2213 5603 754
BIC: CCBPFRPPPPG

Matériel réservé exclusivement à la compétition

Tél : 04 67 47 03 83 - Site Internet : www.exactfrance.com - Email : contact@exactfrance.com

Facture

Date

N° Client

FB43183

01/10/25

057763

Votre Commande

Commercial

BURGOS

GARAGE AUTO DVS
67 avenue Jean Jaurès

34600 Bédarieux
France
90255056500029

Référence	Désignation	Qté	PU brut HT	% Remise	PU net HT	Montant HT	Reste à livrer
X118-35MP	Vis banjo simple M10x100 20mm pr	4,000	3,02	33%	2,02	8,09	
CW03P	Joint cuivre plat ø 10/14.8mm ep1.	8,000	0,16	33%	0,11	0,86	
SB93-03P	Banjo S øvis 3/8-10mm 20°ax /S03 v	4,000	7,37	33%	4,94	19,75	
S03	Tuyau S03 ø3.3x6.35mm PTFE paro	2,000	8,77	33%	5,88	11,75	

Code	Base	Taux	Taxe	Total HT	Port HT	Total HT Net	Total TVA	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
C5	40,45	20%	8,09	40,45		40,45	8,09	48,54	0,00	48,54
				Conditions de règlement :		01/10/25	Carte bancaire		48,54	
				Carte Bleue au départ du colis						
Total	40,45		8,09							

Conditions de règlement et d'escompte : Application de la loi 92.1442 du 31/12/92
Pénalités pour retard de paiement 1,5 fois le taux légal. Pas d'escompte pour paiement comptant ou antérieur à la date d'échéance.
Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sera due en cas de retard de paiement. Cette indemnité est fixée à 40€ par le décret n°2012-1115 du 2/10/12

RESERVE DE PROPRIETE :

Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur.
Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).